

RESUMÉ

## L'ÉGLISE FACE AU DÉFI DE LA MIGRATION

(22 mars 2023)

Conférence de Jan DE VOLDER,  
Titulaire de la *Chaire Cusanus* « Religion, Conflit et Paix »  
Responsable de la *Communauté de S. Egidio* à Bruxelles

En guise d'introduction, Monsieur De Volder a montré le contraste entre l'indifférence internationale face au décès de 86 migrants en Calabre le 28 février 2023 et la chaleur de l'accueil de migrants et d'organisations leur venant en aide au Vatican dans la *Salle Paul VI* un mois plus tard.

\*\*\*

Dans un premier point, l'orateur, en brossant l'historique des relations entre l'Eglise et la migration depuis Pie IX (1846-1878) jusqu'à nos jours, a montré la bienveillance constante et continue, quoiqu'avec des accents différents, de l'Eglise vis-à-vis des migrants.

**Pie IX** a notamment eu le souci d'envoyer comme missionnaires vers les pays d'immigration des prêtres de la même nationalité que les émigrés.

**Léon XIII** (lettre apostolique *Quam Aerumnosa*), a promu une pastorale spécifique pour les migrants, celle-ci devant être confiée à des prêtres, des religieux et des religieuses venant des mêmes pays que les migrants (notamment les Missionnaires Scalabrinien). Dans « *Rerum Novarum* », il lie le problème de la migration à la question sociale.

Les efforts de **Pie X** ont surtout porté sur l'institutionnalisation des efforts de l'Eglise pour aider les migrants, notamment en recommandant la création du *Collège pontifical pour la formation des prêtres de l'émigration*, finalement créé par son successeur Benoît XV. Ce dernier institue en 1914 la « *Journée de l'Emigré* ».

Alors que, jusqu'avant lui, les migrations étaient, malgré les risques de perte de repères religieux, vues plutôt positivement comme une manière de répartir les biens de la terre, **Pie XI**, dans sa lettre apostolique *Lucundo sane animo*, les considère comme conséquences des injustices au niveau mondial.

**Pie XII** a particulièrement souligné le droit à la migration et au regroupement familial, et la nécessité d'une pastorale pour les migrants. Bien que centrée sur l'immigration italienne, son encyclique *Exul Familia Nazarethana* est considéré comme le premier document du Saint Siège entièrement consacré à la question.

Dans *Pacem in terris*, **Jean XXIII** réaffirme le droit à émigrer mais attire en plus l'attention sur le droit de rester dans son pays pour l'exercice duquel il est nécessaire que le capital se déplace vers la main d'œuvre et non l'inverse.

Le **Concile Vatican II**, notamment dans *Gaudium et Spes* ( n° 84) souligne la nécessité de subvenir aux misères des réfugiés dispersés dans le monde entier, et de fournir assistance aux émigrants et à leurs familles.

De **Paul VI**, on retiendra particulièrement *De Pastoralis migratorum cura* (1969), qui, contrairement à *Exul Familia Nazareth*, considère l'immigration d'un point de vue universel, y voyant une occasion de promouvoir l'unité de l'humanité. Le rôle des laïcs y est également souligné.

Tout au long de son pontificat, **Jean-Paul II** a évoqué le problème de la migration, notamment dans son discours à l'ONU le 2 octobre 1979 où il le situe dans le cadre de la *Déclaration des Droits de l'Homme*.

Enfin Benoît XVI, dans « *Caritas in Veritate* (62) » estime que le phénomène requiert une politique de coopération internationale.

\*\*\*

Ensuite, l'orateur évoque le document *Erga migrantes caritas Christi* (2014) du *Conseil pontifical pour la pastorale des migrants*, affirmant notamment que l'accueil de l'étranger était lié à l'essence de l'Eglise et que la pastorale des migrants était la voie par laquelle son universalité s'exprimait.

\*\*\*

Monsieur De Volder parle alors du **Pape François**, lui-même fils d'immigré. Le thème de la migration est un point central de son pontificat ; on peut dire que le thème est sous-jacent à tous ses textes, et il l'évoque sous des angles différents notamment dans *Laudato Si*, *Evangeli Gaudium*, *Fratelli Tutti*, *Amoris Laetitia* ainsi que son discours à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la *Journée du migrant* le 12 mai 2014.

François estime notamment que l'objectif à long terme est d'éviter que les personnes soient obligées à émigrer mais qu'entretiens, le rôle des populations d'accueil pouvait se résumer dans les mots : accueillir, protéger, héberger, intégrer. Par ailleurs, selon lui, l'accueil est pour l'Europe une question de vie et de mort.

François appuie ses paroles et ses écrits par des actions en se rendant sur l'île de Lampedusa le 8 juillet 2013 puis sur l'île de Lesbos le 16 avril 2016, d'où il revient avec 12 réfugiés, et en lavant les pieds de réfugiés lors de cérémonies du Jeudi Saint.

Le message de François semble bien reçu auprès des conférences épiscopales des pays occidentaux quoique insuffisamment suivi d'effet au niveau des paroisses et des familles. Du côté des pays de l'Est, l'accueil est plus réticent s'agissant de réfugiés venus de pays islamiques mais généreux pour les Ukrainiens.

\*\*\*

Dans la dernière partie de son exposé, l'orateur évoque les actions de *Sant'Egidio*. La première préoccupation est d'éviter que les personnes soient obligées d'émigrer. Si toutefois elles y sont contraintes, elles le font par des *Couloirs humanitaires*: l'objectif étant d'éviter le trafic d'êtres humains : des volontaires aident des personnes en état de vulnérabilité à obtenir des visas humanitaires de manière à émigrer légalement. Une fois les réfugiés arrivés, les associations participantes les aident à trouver un hébergement, s'intégrer et régler leurs problèmes administratifs, une telle initiative étant profitable autant pour les réfugiés que pour les accueillants.

\*\*\*